[](https://www.kla.tv/26197)

Suisse : NON à la loi Covid 19 le 18 juin 2023 !

**Le 18 juin 2023, les électeurs suisses pourront se prononcer sur la prolongation des mesures Covid. Dans cette émission, vous découvrirez les arguments en faveur d'un NON à la loi Covid, ils sont nombreux et fondés. Un NON permet d'éviter la réintroduction de mesures nocives et inutiles. Contribuez à informer votre entourage par cette émission.**

Le 16 décembre 2022, une majorité du Parlement suisse a décidé de prolonger des parties déterminantes de la loi Covid-19 jusqu'à la mi-2024. Une large alliance d'organisations de défense des droits civiques, d'associations et de partis politiques a lancé avec succès un référendum contre cette décision. Le 18 juin 2023, le peuple suisse pourra donc se prononcer sur la prolongation de ces mesures. Un NON permet d'éviter la réintroduction de mesures nocives et inutiles, telles qu'un confinement, une obligation de certificat, une vaccination obligatoire, l'obligation de porter un masque même pour les enfants et l'isolement social.   
Extrait de l'argumentaire du comité référendaire :  
  
Un NON le 18 juin profite à tous et visera à :  
  
• empêcher l’introduction à tout moment du certificat Covid inutile et discriminatoire ;  
• surmonter les divisions de la société ;   
• mettre fin à la restriction des droits fondamentaux.   
  
Vacciné ou non vacciné – nous sommes tous des citoyens de ce pays égaux en droit.  
Les arguments en faveur d'un NON à la loi Covid sont nombreux et fondés. Vous trouverez tous les arguments sur : https://mesures-non.ch/  
  
Mettons fin aux mesures inutiles et nocives et revenons à la normalité !  
  
NON à la loi Covid-19 le 18 juin 2023 !  
  
Aidez-nous à faire passer le message ! Diffusez cette émission ou sponsorisez un envoi de flyers avant le dimanche 11 juin. Merci beaucoup !

**de dd.**

**Sources:**

Site web du comité référendaire mesures-non.ch  
<https://mesures-non.ch/>  
  
Les arguments contre le prolongement des mesures  
<https://mesures-non.ch/wp-content/uploads/2023/04/230420-Argumentaire_FR.pdf>  
  
Pourquoi la Suisse vote-t-elle une troisième fois sur la loi Covid ?  
<https://www.swissinfo.ch/fre/economie/pourquoi-les-suisses-votent-une-troisi%C3%A8me-fois-sur-la-loi-covid-19/48462040>

**Cela pourrait aussi vous intéresser:**

#PolitiqueSuisse - [www.kla.tv/PolitiqueSuisse](https://www.kla.tv/PolitiqueSuisse)  
  
#InitiativesPopulairesSuisses - Initiatives populaires suisses - [www.kla.tv/InitiativesPopulairesSuisses](https://www.kla.tv/InitiativesPopulairesSuisses)  
  
#Suisse - [www.kla.tv/Suisse](https://www.kla.tv/Suisse)  
  
#CommentairesMediatiques - Commentaires médiatiques - [www.kla.tv/CommentairesMediatiques](https://www.kla.tv/CommentairesMediatiques)  
  
#Lois-Covid-19 - [www.kla.tv/Lois-Covid-19](https://www.kla.tv/Lois-Covid-19)  
  
#Coronavirus-fr - Coronavirus - [www.kla.tv/Coronavirus-fr](https://www.kla.tv/Coronavirus-fr)  
  
#MassVollCH-fr - [www.kla.tv/MassVollCH-fr](https://www.kla.tv/MassVollCH-fr)

[](https://www.kla.tv/fr)**Kla.TV – Des nouvelles alternatives... libres – indépendantes – non censurées...**

* ce que les médias ne devraient pas dissimuler...
* peu entendu, du peuple pour le peuple...
* des informations régulières sur [www.kla.tv/fr](https://www.kla.tv/fr)

Ça vaut la peine de rester avec nous!

**Vous pouvez vous abonner gratuitement à notre newsletter:** [**www.kla.tv/abo-fr**](https://www.kla.tv/abo-fr)

**Avis de sécurité:**

Les contre voix sont malheureusement de plus en plus censurées et réprimées. Tant que nous ne nous orientons pas en fonction des intérêts et des idéologies de la système presse, nous devons toujours nous attendre à ce que des prétextes soient recherchés pour bloquer ou supprimer Kla.TV.

**Alors mettez-vous dès aujourd’hui en réseau en dehors d’internet!  
Cliquez ici:** [**www.kla.tv/vernetzung&lang=fr**](https://www.kla.tv/vernetzung&lang=fr)

*Licence: C:\Users\W\Downloads\ccby_transparent.png Licence Creative Commons avec attribution*

Il est permis de diffuser et d’utiliser notre matériel avec l’attribution! Toutefois, le matériel ne peut pas être utilisé hors contexte.  
Cependant pour les institutions financées avec la redevance audio-visuelle, ceci n’est autorisé qu’avec notre accord. Des infractions peuvent entraîner des poursuites.